

UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME POUR LE PAYS : LA VISION « BURUNDI 2025 »

Le Parlement Burundais vient d'adopter la Vision « Burundi 2025 » au cours de sa session parlementaire ordinaire d'Octobre 2010. « **En 2025, le Burundi est une Nation unie, solidaire et en paix ; un pays bâti sur une société de droit avec un patrimoine culturel riche ; une économie prospère au service du bien-être de tous** » ; tel est l'énoncé en français de la vision « Burundi 2025 ». En Kirundi, la Vision « Burundi 2025 » est libellé comme suit : « **Uburundi, igihugu c'amata n'ubuki, iteka n'ijambo** »

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

Depuis octobre 2003 le Gouvernement du Burundi, à travers le Ministère ayant la Planification dans ses attributions, a initié le processus d'élaboration de l'Etude Nationale Prospective « Burundi 2025 », dont l'aboutissement est la Vision « Burundi 2025 ». L'exercice a été techniquement encadré par l'Institut des Futurs Africains de Pretoria en Afrique du Sud.

Lancée officiellement le 31 mai 2006 par Son Excellence le Président de la République, l'Etude Nationale Prospective BURUNDI 2025 qui est intervenue dans un contexte national socio-économique, politique et humanitaire et sous-régional favorable, s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'application des dispositions de l'Accord d'Arusha et du Protocole de Prétoria qui demandent notamment au Gouvernement de Transition « d'entreprendre avec l'appui de la communauté internationale, un programme de reconstruction matérielle et politique dans une approche globale qui intègre la réhabilitation, la consolidation de la paix, la promotion des droits et libertés de la personne humaine, la croissance économique et le développement à long terme ».

II. QU'EST-CE QUE LA VISION « BURUNDI 2025 »

La Vision « Burundi 2025 » est un outil de planification que le Gouvernement vient de se doter pour inscrire les stratégies de développement national dans une perspective de long terme. Il s'agit d'un exercice de réflexion prospective, non pour prévoir l'avenir, mais pour aider à construire un avenir qui répond aux aspirations du peuple burundais. A cet effet, elle constitue un instrument de guidage et d'orientation qui aidera le Gouvernement à prendre de meilleures décisions qui conduiront au futur souhaité et souhaitable par le peuple burundais. A ce titre, la Vision « Burundi 2025 » constitue spécialement un outil d'anticipation et de prévention des conflits dans la gestion du pays.

III. LE PROCESSUS DE FINALISATION DE LA VISION « BURUNDI 2025 »

Du point de vue méthodologique, le processus de finalisation de la Vision « Burundi 2025 » est sous-tendu par une étude, l'Etude Nationale Prospective « Burundi 2025 » qui a été conçue en quatre grandes phases. Il s'agit des Etudes Rétrospectives, de l'Analyse Structurelle du « système Burundi », des Aspirations de la Population, des Scenarii de développement à long terme ou Evolutions possibles du « système Burundi ».

Cependant, tenant compte du principe qu'en matière de réflexion prospective, « le processus vaut autant que le produit », l'élaboration de cette étude a été couplée d'un large processus de son appropriation par les différents segments de la société burundaise. La longueur du processus a été d'autant plus importante. En effet, depuis le mois de décembre 2006, il a été organisé beaucoup d'ateliers provinciaux, régionaux et nationaux pour recueillir les différentes aspirations de la population burundaise. Il s'agit notamment des ateliers d'appropriation de la Vision à l'intention du Parlement, du gouvernement, de la société Civile (Secteur privé, médias, syndicats, etc...), de l'Administration Publique, des partis politiques, des confessions religieuses, des partenaires de

développement et des communautés de base à travers tout le pays. Toutes les contributions pertinentes issues de ces consultations populaires ont été intégrées dans le document de Vision « Burundi 2025 ». Ce large processus d'appropriation de la Vision lui confère légitimité populaire fondamentale. Cependant, faudrait-il le souligner, même si les études qui sous-tendent la finalisation de la Vision « Burundi 2025 » ont été officiellement lancées en mai 2006, celle-ci n'a été disponible qu'à partir du mois d'avril 2010, juste avant son adoption par le Gouvernement en date du 28/04/2010, avant qu'elle ne soit transmise au Parlement.

IV. INTERET DU BURUNDI DE SE DOTER D'UNE VISION DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME

Le Burundi n'est pas le premier pays en Afrique ; encore moins au monde ; à se doter d'une Vision de développement à long terme. Depuis l'encadrement de tels exercices par l'Institut des Futurs Africains en 1992, plus d'une vingtaine de pays en Afrique se sont dotés de ces outils de pilotage de leur développement sur le long terme. Aussi, des pays de la sous-région comme le Kenya (Kenya 2030), l'Ouganda (Ouganda 2025), le Rwanda (Rwanda 2020), etc...sont en train d'exécuter leurs visions respectives de développement à long terme. A cet effet, la principale motivation qui a poussé le gouvernement du Burundi à se doter de la vision « Burundi 2025 » réside dans une volonté de pouvoir gérer les incertitudes grandissantes liées à des contextes national et international devenus trop changeants. Ceci a pour objectif d'anticiper non seulement les changements et les possibilités de rupture de tendances, mais aussi de repérer à temps les opportunités à saisir et les menaces à écarter.

En réalité, la Vision « Burundi 2025 » constitue un espace de dialogue national sur les principaux enjeux et défis du développement à long terme, ainsi qu'un cadre de concertation avec tous les partenaires nationaux et internationaux sur les stratégies efficaces et porteuses d'espoirs de développement du pays.

A cet effet, la Vision « Burundi 2025 » constitue une démarche de planification et de programmation qui intègre les court , moyen et long termes, pour permettre au Gouvernement de disposer d'un outil de gestion qui repose sur un consensus national basé sur la définition d'un vrai projet de société.

Par ailleurs, les meilleurs prospectivistes du monde ont souvent répété que « voir loin permet d'agir plus efficacement sur le présent » ; pendant que « voir loin est aussi nécessaire pour acquérir une marge de manœuvre et engager des actions en profondeur ». Aussi, la vision « Burundi 2025 » projette-t-elle le futur viable à construire pour le pays et fait voir l'état de la nation dans son environnement interne et externe, à l'horizon fixé de l'an 2025.

Toutes ces caractéristiques de l'analyse prospective et de la vision « Burundi 2025 » font que le Gouvernement ne saurait réussir sa mission de conduire le pays à bon port, sans disposer d'un tel outil de guidages politique, économique et social du pays.

Cependant, à ce stade, d'aucuns pourraient également s'interroger sur l'intérêt pratique et évident de la Vision « Burundi 2025 » dans le cadre de sa coexistence avec les autres outils de planification, en l'occurrence le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD's) adoptés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2000. En effet, il sied de rappeler qu'au moment où le Burundi s'apprête à publier officiellement la Vision « Burundi 2025 », le pays termine la mise en œuvre de son CSLP 2007-2010 et prépare la 2^{ème} génération de son CSLP, pendant qu'il s'est également engagé à atteindre les OMD's à l'horizon 2015. A cet effet, il est apparu cohérent et stratégique pour le Gouvernement Burundais, de concevoir un cadre d'articulation de ces deux instruments de planification à court et moyen termes que sont le CSLP et les OMD's, en les inscrivant dans une vision globale de planification du développement à long terme qui est donc la Vision « Burundi 2025 ».

S'agissant des étapes suivantes du processus de la Vision « Burundi 2025 », il importe de noter l'importance du chantier qui démarre bientôt ; à savoir celui qui consiste à assurer sa mise en œuvre. Dans ce cadre, le Gouvernement entend veiller constamment et rigoureusement à ce que la finalisation des CSLP's successifs s'inspire réellement de la Vision « Burundi 2025 » dont ceux-ci constitueront un cadre technique privilégié d'opérationnalisation. Et pour plus de résultats palpables et cohérents sur terrain, dans le cadre d'une lutte coordonnée contre la pauvreté, il sera également question de veiller parallèlement à ce que la mise en œuvre du CSLP se fasse à travers des stratégies sectorielles consolidées par des plans communaux de développement communautaire.

V. LES PILIERS DE LA VISION « BURUNDI 2025 »

L'élaboration de cette la Vision « Burundi 2025 », qui constitue une nouvelle démarche de planification nationale, marque sans doute une rupture de tendance avec le passé et le présent, dans le but de s'engager sur une meilleure voie de développement. A l'image de la fondation d'une maison, la vision « Burundi 2025 » repose sur des piliers qui permettront à notre pays de surmonter les obstacles éventuels susceptibles de se dresser sur le chemin de son développement. Au nombre de huit, ces piliers sont les suivants :

1. Pilier 1 : La Bonne Gouvernance et le Renforcement des Capacités de l'Etat ;
2. Pilier 2 : Le Capital humain ;
3. Pilier 3 : La Croissance Economique et la Lutte contre la Pauvreté ;
4. Pilier 4 : L'Intégration Régionale ;
5. Pilier 5 : La Démographie ;
6. Pilier 6 : La Cohésion sociale ;
7. Pilier 7 : L'Aménagement du Territoire et l'Urbanisation ;
8. Pilier 8 : Le Partenariat.

A cet effet, il importe de souligner que l'Environnement figure parmi les questions transversales de la Vision « Burundi 2025 », au même titre que le Genre, la Jeunesse, les Personnes Vulnérables et la Technologie. Loin d'être négligées par la Vision comme certains pourraient le penser, ces questions transversales

constituent plutôt des préoccupations majeures dont il faut tenir compte dans tous les piliers ; d'où leur importance relative. De même, pour des raisons méthodologiques et structurelles liées aux principes de rédaction des visions de développement à long terme, les TIC ne peuvent pas à eux seuls former un pilier de la Vision « Burundi 2025 ». Par contre, la Vision considère logiquement les TIC comme un des secteurs réservoirs potentiels de croissance de l'économie nationale et les intègre donc parmi les facteurs de consolidation du pilier relatif à la Croissance Economique.

VI. LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA VISION « BURUNDI 2025 »

A l'horizon de l'an 2025, la Vision « Burundi 2025 » projette un Burundi caractérisé par les principaux indicateurs suivants :

1. Une croissance annuelle de la population ramenée à 2 % ;
2. Une population de 11,5 millions d'habitants ;
3. Un PIB (Produit Intérieur Brut) de 720 USD, avec une croissance annuelle moyenne de 10%;
4. Un taux d'urbanisation de l'ordre de 40%;
5. Espérance de vie à la naissance : 60 ans ;
6. Taux de transition scolaire (Primaire/Secondaire) : 40% ;
7. Réduction du taux de pauvreté : 50%.

L'atteinte de ces indicateurs paraît être un défi certes, mais celui-ci n'est pas insurmontable. Tout réside en effet dans les capacités des burundais à changer leurs mentalités et comportements actuels, puis de se mettre chacun à l'œuvre sans attendre de voir si le voisin aurait déjà démarré. Car en effet, d'autres pays placés dans le même contexte que le Burundi ont réussi des performances similaires.

VII. LES VALEURS FONDAMENTALES DE LA VISION « BURUNDI 2025 ».

Les fondements de la Vision «Burundi 2025» sont essentiellement liés aux capacités des burundais à capitaliser sur leur propre force et à s'engager réellement sur la voie d'un développement durable, tout en évitant les erreurs du passé. A cet effet, les forces sur lesquelles les burundais doivent capitaliser sont : la paix et la stabilité, la cohésion sociale et l'unité nationale, ainsi que la revalorisation des éléments fondamentaux de la culture traditionnelle. Ce sont là des valeurs fondamentales sur lesquelles l'avenir et l'espoir des burundais

reposit. Cependant ; mieux encore et plus pressant ; il importe de noter que la réalisation de la Vision « Burundi 2025 » ne pourra réussir tant qu'elle ne sera pas fondée sur un vaste mouvement d'introspection et de changement de mentalités des burundais dans leur ensemble. Il s'agira également de se défaire rapidement de l'esprit d'attentisme et de la politique de « la main tendue » qui constituent un véritable fléau de la société burundaise.

VIII. LA LEGITIMITE DE LA VISION « BURUNDI 2025 »

La Vision « Burundi 2025 » est issue d'un large processus participatif de tous les segments de la société burundaise et reflète un certain nombre de valeurs et d'objectifs que tous les Burundais partagent dans leurs diversités. Aussi, cette Vision est bâtie sur le scénario dit « Burundi Buhire » qui n'est autre chose que l'expression du souhait ardent des Burundais à construire un avenir plus rassurant pour eux-mêmes et pour les générations futures de notre pays. Par ailleurs, le large processus participatif relatif à l'élaboration de la Vision « Burundi 2025 » a été couronné par l'adoption de celle-ci par le Gouvernement et le Parlement. A ce titre, il y a lieu de considérer que la Vision « Burundi 2025 » est naturellement dotée d'une légitimité nationale qui transcende les sensibilités sociopolitiques et les législatures ; ce qui devrait favoriser la continuité et la viabilité de l'action gouvernementale au service d'un développement national durable.

VISION « BURUNDI 2025 »

Secrétariat Technique.